

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 526

Artikel: La course vers 1985
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016726>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 526 13 décembre 1979
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Jacques Schilt

526

La course vers 1985

Autour d'une table, un journaliste scientifique, sceptique de profession, le maître d'oeuvre, fort de son mandat et gros des espoirs de ses financiers, un expert de la Confédération, émanation de l'Administration, gardien de la loi et du règlement, un opposant irréductible, porte-parole indéracinable d'une association d'opposants irréductibles, et enfin un universitaire, tête chercheuse et esprit critique, empêqueur de danser un rond. Tous personnages plus qualifiés les uns que les autres. Pouvaient-ils rêver plus attractive brochette pour débattre de l'entreposage des déchets radioactifs? La Télévision romande ("Table Ouverte", l'autre dimanche) avait mis tous les atouts dans son jeu.

Bien entendu, comme le veut l'exercice télévisé, personne n'allait convaincre son vis-à-vis. Chacun allait camper sur ses positions. Tout au plus était-on en droit d'espérer que du choc des arguments naîtrait une petite lumière, réconfortante pour le téléspectateur. Des étincelles, il y en eut bien quelques-unes, mais de lumière, pas la moindre: inutile de revenir en détail sur l'"affrontement"; ce qu'il en reste aujourd'hui, c'est l'angoisse. Le mot est peut-être lourd, mais hors des cercles des convaincus (pour ou contre les centrales), c'est celui qui doit résumer le plus fidèlement le climat.

Serrons de près les enjeux. La question est l'une des plus cruciales que pose l'utilisation de l'énergie nucléaire — et encore a-t-elle été pendant longtemps passée sous silence, avant que l'inquiétude populaire la pousse au premier plan —: que faire des déchets radioactifs, demain, après-demain et pour des centaines d'années dans notre pays?

On sait qu'il incombe, selon la loi atomique révisée acceptée par le peuple au début de l'année, aux producteurs de résidus radioac-

tifs de garantir leur élimination sûre et définitive; on sait également qu'ils devront se livrer à cet exercice dans le sous-sol helvétique puisqu'après traitement dans les usines appropriées à l'étranger ces encombrants colis reviendront selon toute probabilité à leurs expéditeurs.

C'est la course à 1985, avec un pari crucial pour les promoteurs du nucléaire, et pour tous les consommateurs d'électricité en général tant que la priorité énergétique n'a pas changé: toujours d'après l'arrêté fédéral approuvé en mai dernier, le 31 décembre 1985, si la preuve de la gestion sûre et durable du stockage définitif n'est pas apportée, plus d'autorisation de construire de nouvelles centrales, et davantage même: plus d'autorisation d'exploiter Beznau, Mühleberg, Gösgen et Leibstadt!

Bref, admettons que cette problématique est aujourd'hui connue. Dans les faits, la proximité de l'échéance de 1985 souligne, si besoin était, l'état d'impréparation extraordinaire dans lequel nous nageons.

Dans cinq ans donc, pas plus, les plus hautes instances politique du pays devraient être convaincues du bien-fondé de conclusions scientifiques et techniques qu'aucune certitude ne vient aujourd'hui encore étayer.

Le coup de pistolet du départ ne pouvait être donné plus tôt: le groupe officiel de travail "ad hoc" (Groupe de travail de la Confédération pour la gestion des déchets nucléaires, institué en février 1978) vient tout juste de mettre la dernière main à la réglementation des mesures préparatoires, c'est-à-dire des travaux de sondages et de recherches qui ne sauraient être entrepris qu'avec l'autorisation de la Confédération.

Le parcours est plutôt corsé. Jugez-en sur pièces! Pendant cinq ans, il faudra que le maître

SUITE ET FIN AU VERSO

La course vers 1985

d'oeuvre, la Société coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radioactifs, la Cedra à qui incombe la responsabilité d'éliminer les déchets, il faudra donc d'abord que cette "coopérative" réponde précisément à un questionnaire détaillé sur ses projets (objectifs des recherches, description des travaux prévus et de leurs effets, et — on n'est pas Suisse pour rien — étapes de la remise en état de l'emplacement). Sa demande d'autorisation sera examinée par la Confédération, avec à la clef une consultation du canton concerné et des négociations éventuelles avec des personnes "dont les droits et obligations seraient touchés" et qui auraient fait opposition. Les travaux proprement dits pourront alors commencer. S'ils donnent satisfaction, la Cedra

LES TENTACULES DE LA RECHERCHE

L'activité de la Cedra a des retentissements dans la Suisse entière, bien entendu. Voici la liste des bureaux et instituts qui participent au programme de recherche lancé sous la direction de la Cedra (entre divers bureaux de géologie):

- Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs, de Würenlingen;
- Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et Institut de recherches pour l'industrie, le génie civil et les arts et métiers, de Dübendorf;
- Ecole polytechnique fédérale, de Zurich (Section de recherches industrielles de l'Institut de physique technique, Institut de géologie, laboratoire de géologie expérimentale, Institut de géophysique, Institut de technique des fondations et de mécanique des sols, Service sismologique suisse);

formulera ensuite ses conclusions. Celles-ci seront enfin examinées par les autorités fédérales sous tous les angles indispensables, de la sécurité à la protection de la nature, entre autres points de vue primordiaux.

Toutes ces étapes franchies en cinq ans: si le pari est tenu, jamais on aura tourné aussi vite sur un circuit administratif et technique!

LES MIRACLES

L'angoisse suintant du débat télévisé venait peut-être de là: par quel miracle, cette incroyable somme d'incertitudes scientifiques (géologiques en particulier, faute de données élémentaires dans l'espace et dans la durée) allait-elle soudain se muer en feu vert? Par quel miracle ce parcours du combattant nucléaire jalonné d'échéances administratives pour le moins touffues, encore compliquées par la réticence populaire que l'on sait à l'égard des centrales, se résumerait-il à une

- Institut de physique de l'Université de Berne, section Low Level Counting et géophysique nucléaire;
- Chargés de cours et assistants des Universités de Bâle, de Berne, de Lausanne, de Zurich et de l'Ecole polytechnique fédérale;
- SA Ufficio d'Ingegneria Maggia, de Locarno;
- Ateliers des Charmilles SA, de Genève;
- Bonnard & Gardel, Ingénieurs-conseils SA, de Lausanne;
- Electrowatt Ingénieurs-conseils SA, de Zurich;
- Forex Neptune, Service technique SA, de Paris;
- Motor-Columbus Ingénieurs-conseils SA, de Baden;
- Société générale pour l'industrie, Ingénieurs conseils, de Genève;
- Départements techniques des Forces motrices bernoises SA, de Berne, des Forces motrices du Nord-Est de la Suisse, de Baden, et de la SA l'Energie de l'Ouest-Suisse, de Lausanne.

portion d'autoroute permettant de glisser sans encombre vers la sécurité maximum des entrepôts? Derrière l'optimisme de commande de la Cedra, le poids des centaines de millions à investir dans l'aventure, le poids du fait accompli, puisque la production de déchets est engagée depuis des années, acte de foi sans précédent des milieux industriels et politiques.

Et dès lors le malaise: en dernière analyse, que pèseront les contingences scientifiques? et quelle est la valeur de ces précisions dont on affuble l'information distillée sans relâche sur ces sujets, effort considérable de promotion de l'atome. Enfin, couronnant en quelque sorte ce réseau d'inconnues, l'impression que Rudolf Rometsch, le président de la Cedra précisément, faisait joujou au petit écran, avec des dessins de coupes géologiques de la Suisse, soigneusement coloriées pour l'occasion par le spécialiste de son service de relations publiques. En définitive, l'indépendance de la Cedra sera la pierre de touche des grandes manoeuvres nucléaires en vue ces prochaines années: qui aura les moyens concrets de contrôler son autonomie, même s'il est d'ores et déjà prévu qu ses travaux seront suivis pas à pas par des experts de la Confédération?

LES PROFILS DU PRÉSIDENT ROMETSCH

Aujourd'hui, on ne va pas s'embarrasser de mots: le portrait que donne la Cedra d'elle-même est trouble. Et puisque nous tenons là l'une des clefs du problème, entrons dans quelques détails!

Côté déclarations de principe, on fait bien sûr bonne mesure à la Cedra. Ecoutez le président Rometsch en septembre dernier à Berne lors de l'inauguration de l'exposition "Déchets radioactifs en Suisse":

"(...) Font partie de la Cedra les principaux producteurs de déchets radioactifs, en l'occurrence les entreprises d'électricité suisses responsables et la Confédération représentée par l'Office fédéral de la santé publique (voir entrefilet. Réd.). Nous, gens de la Cedra, ne

sommes des employés, ni des entreprises d'électricité ni de la Confédération. Sans nous laisser impliquer dans la polémique entourant l'énergie nucléaire, nous élaborons les projets nécessaires à l'élimination des déchets radioactifs. Nous devons fournir la preuve que ces projets sont sûrs pour l'homme et l'environnement".

On pourrait argumenter sur la nature exacte du patron de Rudolf Rometsch. Passons! Aller au-delà de ces professions de foi, c'est dé-

Sept "coopérateurs" sont membres de la Cedra. La Confédération en est au titre de responsable du ramassage et du stockage des déchets provenant de l'utilisation de réacteurs et de radioisotopes en médecine, dans l'industrie et la recherche (sa participation financière reste faible dans l'entreprise, comme est faible en conséquence son poids dans les décisions). Les sept:

- la Confédération, représentée par le Service fédéral de l'hygiène publique
- les Forces motrices bernoises SA
- SA l'Energie de l'Ouest-Suisse
- la centrale nucléaire de Gösgen-Däniken SA
- l'Energie nucléaire de Kaiseraugst SA
- la centrale nucléaire de Leibstadt SA
- les Forces motrices du Nord-Est de la Suisse SA

Le Conseil d'administration de la Cedra est composé des personnalités suivantes (état janvier 1979):

M. R. Rometsch, président et conseiller; M. R. Althaus, Forces motrices bernoises SA; M. B. Bretscher, Forces motrices du Nord-Est de la Suisse; M. P. Graf, centrale nucléaire de Leibstadt SA; M. Y. de Haller, SA l'Energie de l'Ouest-Suisse; M. W. Hunzinger, section de la radioprotection du Service fédéral de l'hygiène publique; M. E. Utzinger, centrale nucléaire de Gösgen-Däniken SA; M. E. Tappy, l'Energie nucléaire de Kaiseraugst SA.

couvrir d'autres visages de l'entrepreneur. Quelquefois, rarement, le doute transparait. Ainsi pouvait-il écrire, en novembre, dans un

éditorial consacré à l'organisation de ces "forages d'essai":

"(...) Etant donné que seul un nombre restreint de forages a été effectué dans le socle cristallin du Plateau suisse et du Jura, sa composition rocheuse et avant tout sa fracturation (donnée essentielle pour évaluer les risques d'infiltration d'eau. Réd.) sont pratiquement inconnues. Nous connaissons tout aussi mal les conditions de la nappe phréatique. La datation des eaux souterraines revêt pour nous une importance particulière car elle permet de déterminer le degré d'étanchéité des roches qui les entourent..."

INFORMATION ET PROPAGANDE

Autant admettre, "grosso modo", que les données précises les plus élémentaires font défaut, qui pourraient elles, éventuellement, autoriser un pronostic optimiste! Comment, dans ces conditions, le même Rudolf Rometsch pouvait-il écrire, tentant peut-être de justifier la confiance des soutiens financiers de la Cedra, comment pouvait-il écrire en avril dernier, en conclusion lyrique d'un autre texte, cette fois intitulé "La sécurité avant tout":

"(...) Je suis personnellement convaincu qu'en Suisse, le stockage final des déchets radioactifs peut, avec la plus grande probabilité être organisé de telle façon que personne, ni dans

BAGATELLES

Bien des Romands ont été étonnés de découvrir que plusieurs partisans du conseiller fédéral Léon Schlumpf portaient des "Schtroumpfs" comme mascotes. Encore un problème de traduction. Ces petits héros de bande dessinée s'appellent en allemand "Schlumpfe" (singulier: Schlumpf). Plus besoin de faire un dessin!

* * *

Les nouveaux procédés d'impression et le militantisme ambiant contribuent à la multiplication des petites feuilles politiques locales.

la génération actuelle, ni dans celle à venir, ne subira d'atteintes".

Ni plus ni moins qu'une déclaration de propagande en faveur du nucléaire, puisqu'il admet lui-même plus tard que le constat géologique fiable fait défaut.

STOP!

Face à la pression des milieux industriels et politiques, des producteurs d'électricité, la Cedra, laissant à d'autres le soin de soigner l'image de marque du nucléaire, ne peut, si elle veut conserver une once de crédibilité, que miser sur la transparence (Exemple: à Berne le Groupe de travail de la Confédération pour la gestion des déchets nucléaires en était dernièrement à considérer que "la publication des résultats des recherches préliminaires serait très utile"; est-ce à dire que déjà la Cedra ferait des cachotteries?). Même si cela doit permettre les coups les plus rudes de la part, entre autres, des milieux scientifiques intéressés... et même si s'en trouvent lésés les intérêts directs des sept "coopérateurs". Utopie, dira-t-on peut-être! Il est vrai que la seule condition réaliste pour qu'un débat serein puisse s'instaurer au chapitre des déchets radioactifs, c'est d'abord, et avant tout autre initiative, de n'en plus produire davantage.

C'est ainsi, à titre d'exemple, que la ville de Berne compte un quotidien socialiste, la "Berner Tagwacht" (dont le nouveau contrôle du tirage indique heureusement un maintien de l'audience à plus de 10.000 exemplaires) et des feuilles locales des "POCH": "Aareboge" (Courbe de l'Aar) bi-mensuel, du Parti du travail; "der Berner Bär" (l'ours de Berne) et de la LMR: "Bärner Bresche".

* * *

Précision: la facture des transports genevois telle que nous la donnions dans DP 524 comprenait des totaux calculés sur dix ans (1614 millions pour l'ensemble).